Réemploi

Communaute d'Agglomeration de Laval

Auteur :

11, Allée du Vieux Saint Louis
Cs60809
53008 Laval
Voir le site internet
Laurence Gaubert
laurence.gaubert@agglo-laval.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Laval Agglomération agit concrètement en faveur du Développement Durable. En 2010, les élus ont voté l'adhésion de la collectivité à la mise en place d'un programme local de prévention des déchets.

Le tonnage des encombrants et du tout venant ne cesse d'augmenter d'année en année sur le territoire. Mais une partie de ces déchets peut être réemployée ou revalorisée, notamment les textiles, les meubles...

Selon l'Ademe, chaque année, 700 000 tonnes de textiles sont mises sur le marché français mais seulement 106 000 tonnes de textiles sont collectées, soit 15 % du gisement. Les 594 000 tonnes restantes partent dans la poubelle d'ordures ménagères ou en déchèterie avec les encombrants.

Par ailleurs, la quantité de mobilier mis sur le marché en 2007 a été estimée entre 2,3 et 3,2 millions de tonnes. Le mobilier domestique représente les trois quarts des tonnages. De plus, le gisement du mobilier usagé a été estimé entre 2,2 et 3,1 millions de tonnes en 2009.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Développer des partenariats en vue de promouvoir le réemploi d'objets : Emmaüs, ADASA, Art zygote, ENVIE, place au vélo, ... ;

- Monter des bourses d'échanges ;

- Implanter des caissons "Emmaüs" sur toutes les déchetteries ;

- Développer les bornes textiles avec Le Relais et la Croix Rouge ;

- Développer des lieux d'échanges

- Inciter les usagers à faire réparer, réemployer ou donner leurs objets usagés afin de diminuer le tonnage d'encombrants / tout venant et d'ordures ménagères

Résultats quantitatifs

- 2011 : 2 conteneurs maritimes en déchetterie avec 23 T d'objets collectés, 21 bornes le relais (textiles) avec 277 T de textiles collectés
- 2012 : 3 conteneurs maritimes en déchetterie avec 35 T d'objets collectés, 25 bornes le relais et 3 bornes de la croix rouge avec 288 T de textiles collectés

- 2013 : 3 conteneurs maritimes en déchetterie avec 32 T d'objets collectés, 25 bornes le relais et 8 bornes de la croix rouge avec 280 T de textiles collectés
- 2014 : 7 conteneurs maritimes en déchetterie avec 50,3 T d'objets collectés, 26 bornes le relais et 12 bornes de la croix rouge avec 328 T de textiles collectés
- Entre 2011 et 2014 : 140 T d'objets ont été collectés et 1173 T de textiles collectés

Résultats qualitatifs

- Création d'emplois pour les personnes en difficulté grâce aux partenaires (Le Relais et Emmaüs)

MISE EN OEUVRE

Planning

- Convention avec « Le Relais » et la « Croix Rouge » pour la mise en place de conteneurs textiles en déchetteries
- Mettre en place d'un caisson Emmaüs sur toutes les déchetteries (7 au total)
- Création d'une plaquette pour promouvoir le réemploi (impression de 5 000)

Moyens humains

- Responsable du service Environnement – Déchets ;
- Animateur Prévention des Déchets ;
- Gardien de déchetterie

Moyens financiers

- Achat d'un caisson : 5 500 € TTC
- Impression de documents d'information : 216 € TTC

Moyens techniques

- Caissons maritimes pour les objets réemployables (Emmaüs)

Partenaires mobilisés

- Conseil Départemental de la Mayenne
- Ademe
- Le Relais de Bretagne
- La Croix Rouge
- Emmaüs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est facilement adaptable sur tous les territoires.

Difficultés rencontrées

Mise en avant d'un acteur local (Emmaüs)

Elle repose sur un fort partenariat

Recommandations éventuelles

Impliquer les gardiens des déchetteries car ce sont eux qui sont les plus proches des usagers (sensibilisation, orientation...)

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | MENAGE | TEXTILE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Août 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD
gaetane.gergaud@ademe.fr
Direction régionale Pays de la Loire